



DÉPARTEMENT de l'ARDÈCHE
MAIRIE de JAUJAC
11 Place du Champ de Mars 07380 JAUJAC

Tél : 04 75 93 22 28

Mail : mairie@jaujac.fr

Site : <http://www.jaujac.fr>

Compte Rendu du conseil municipal
Du 20 mai 2019

1 ° Convention pour la mise en œuvre de l'auto-surveillance des baignades saison estivale 2019.

Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer la convention pour la mise en œuvre de l'auto-surveillance des baignades pour la saison estivale 2019.

Le coût de l'auto-surveillance du site de la Turbine (1 prélèvement/15 jours) s'élève à 325 € TTC, L'interprétation, les analyses ponctuelles complémentaires et l'appui technique à 737 € TTC. ce montant est ajusté en fonction des événements rencontrés et des commandes d'analyses réellement exécutées au cours de la saison 2019.

2 ° Redevance pour l'occupation temporaire du domaine public

Le Conseil Municipal :

- à fixer la durée de l'occupation du domaine public communal à une année soit du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020
- à fixer le tarif de la redevance des emplacements à 6.54 euros le m² pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 septembre 2019.
- à fixer, pour la partie de terrasse protégée, le tarif à 2 euros le m² pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 avril 2020.
- à décider qu'en cas d'occupation exceptionnelle du domaine public par les cafetiers (augmentation de la surface) un forfait de 20 € par journée sera demandé
- à autoriser le maire à signer les conventions pour l'année 2019.

3° Réduction de factures d'eau suite à fuites

Deux demandes de réduction de facture d'eau ont été soumises au Conseil Municipal.

La demande n° 1 a été refusée par 9 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre

La demande n° 2 a été refusée à l'unanimité.

4° Subvention pour sortie scolaire classe CM1 et CM2

Le conseil municipal a accordé une subvention de 15 euros pour les enfants domiciliés à Jaujac qui ont participé à la sortie scolaire à Balazuc.

5° Aide financière à l'Association sportive scolaire du collège de Montpezat sous Bauzon

Une aide de 400 € est accordée à l'association sportive scolaire du collège de Montpezat sous Bauzon, afin de couvrir une partie des frais (déplacements, hébergements...) des enfants de JAUJAC. BARDINE Enola qui va participer au championnat de France de VVT (à Alençon) et de RAID. AUDIGIER Luna, Johan DEJOUX qui vont participer au championnat de France de RAID (à Le Thor).

6° Bail commercial à la CUMA DE LADENNE

La coopérative agricole «Cuma de Ladenne» loue depuis plusieurs années des locaux dans le bâtiment Sportissage. Afin de pouvoir effectuer des travaux dans les locaux et acheter du matériel nécessaire à son activité, le conseil municipal a autorisé le maire à signer un bail commercial pour une durée de 15 ans à compter du 1^{er} juin 2019.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité sauf le point 3.